

Siège Social
41 rue Monge
85000 LA ROCHE SUR YON
amicalelaiquelaroches@free.fr

Contact RAINAUD Serge
06 25 49 50 90
srenaud.pro@gmail.com

COURS DE DESSIN



LIEUX et HORAIRES :

L'activité se déroule **dans les locaux de la Maison de Quartier de la Vallée Verte**
le Vendredi de 9h30 à 12h00 soit 2h30 de cours.

Les horaires ci dessus mentionnés comprennent l'installation de l'atelier concerné, ainsi que le rangement. Il n'est pas prévu une ouverture avant l'heure et de débordement après l'heure car d'autres activités utilisent ces mêmes locaux lesquels, nous vous le rappelons, sont mis à disposition par la Maison de Quartier.

MATERIEL :

Le tarif et l'inscription sont valables pour un aménagement dans l'état de la salle d'activité.
L'inscription ne peut être dénoncée pour manque d'équipement.

TARIF :

Pour l'année à raison d'un cours par semaine le tarif est de 308.00 euro + carte d'adhérent ⁽¹⁾: 17.00 euro, pour l'année soit un global de 325 euro, payable en deux fois.

Les cours ont lieu du Vendredi 23 septembre 2022, à l'exception des périodes de vacances scolaires, des jours fériés, à raison de 30 séances planifiées jusqu'en Juin 2023 qui devrait se terminer le 16 juin (calendrier sur demande auprès de l'encadrant).

La première séance est sans engagement pour les nouveaux.

ADHESION :

(1) La carte d'adhésion à l'Amicale Laïque est obligatoire.
Elle est valable pour une année scolaire (du 1er septembre 2022 au 31 août 2023). La cotisation est de 17.00 euro.

DOCUMENTS :

Ces documents sont obligatoires pour valider l'inscription :

- inscription ci-jointe,
- un chèque ou deux chèques pour un montant total de 325 euro pour un cours par semaine (le deuxième chèque étant encaissé en février 2023)



COURS DE DESSIN

FICHE D'INSCRIPTION

Année 2022/2023

Siège Social
41 rue monge
85000 LA ROCHE SUR YON

Je soussigné(e),

NOM :Prénom :

Date de naissance :

Adresse

.....

Adresse courriel @

Tél :

Tél portable :

Profession

Comment avez vous eu connaissance de l'activité ?

.....

Cours du Vendredi de 9h30 à 11h30

- certifie : - avoir pris connaissance des conditions de déroulement, **et particulièrement les protocoles liés au COVID19 et m'engage à les respecter.**
- approuver le règlement intérieur de cette activité,
- autorise le responsable de l'Amicale Laïque ou de cette activité à prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'urgence (médecin, hospitalisation...).

La Roche s/Yon le

Signature